

Intervention parlementaire

Réponse du Conseil-exécutif

N° de l'intervention : 146-2020
Type d'intervention : Motion
Motion ayant valeur de directive : ☐
N° d'affaire : 2020.RRGR.197

Déposée le : 02.06.2020

Motion de groupe : Non
Motion de commission : Non
Déposée par : Sancar (Bern, Les Verts) (porte-parole)

Cosignataires : 0

Urgence demandée : Non
Urgence accordée :

N° d'ACE : 1188/2020 du 28 octobre 2020
Direction : Direction de la santé, des affaires sociales et de l'intégration
Classification : -
Proposition du Conseil-exécutif : **Vote point par point**
Point 1 : rejet
Point 2 : rejet
Point 3 : adoption et classement

Leçons tirées de la crise liée au coronavirus : un rapport s'impose

Le Conseil-exécutif est chargé d'élaborer un rapport indiquant comment il s'était préparé à une épidémie avant la crise liée au coronavirus et comment il analyse la manière dont il a géré la récente pandémie. Il s'agit plus particulièrement, pour lui, d'examiner les leçons qu'il en a tirées et d'expliquer comment il entend procéder aux étapes suivantes :

1. Permettre et promouvoir la production de masques de protection en Suisse, si possible dans le canton, en coordination avec la Confédération et d'autres cantons.
2. Prendre des mesures pour accroître les capacités de production de masques de protection en cas d'épidémie en Suisse, si possible dans le canton.
3. Illustrer au moyen d'un plan comment des dispositifs de test peuvent être mis à disposition aussi rapidement que possible en cas d'épidémie.

Développement :

La pandémie de COVID-19 a mobilisé tous les efforts tant au niveau mondial qu'en Suisse et a obligé à restreindre considérablement la vie de la population durant plusieurs mois. Nous avons été contraints de prendre des mesures drastiques pour prévenir la propagation du coronavirus. Malgré tout, un grand nombre de personnes ont été infectées ou ont dû être traitées aux soins intensifs, et un nombre important d'entre elles y ont perdu la vie. Une multitude de mesures prises engendreront des coûts colossaux pour

la collectivité sur le long terme, tandis que les problèmes sanitaires, psychiques et sociaux qui en découlent pèseront fortement sur les systèmes de santé communaux et les ménages.

On peut certes critiquer l'un ou l'autre point mais dans l'ensemble, le Conseil fédéral et le gouvernement bernois ont fait du bon travail durant la crise liée au coronavirus. Toutefois, précisément en raison des points critiques, il faut maintenant tirer des leçons de cette pandémie afin de bien se préparer aux futures épidémies et être à même d'y faire face avec la résilience nécessaire. Aujourd'hui, on peut clairement affirmer que la Suisse a largement manqué de masques de protection. Durant les premières semaines de la pandémie, il n'a même pas été possible de couvrir le besoin de masques du secteur de la santé, et pendant longtemps, l'accès de la population à des masques n'a pas été assuré. Tout cela alors qu'apparemment, des masques ont été exportés et que des entreprises privées en ont profité ! Il est indiscutable que le personnel soignant a besoin de masques, et c'est un scandale de voir à quel point les hôpitaux, les organisations de soins à domicile, les établissements médico-sociaux et d'autres en ont manqué. Sans compter que dans certaines situations, comme dans les transports publics, les masques sont utiles pour tous.

Nous avons été étonnés de constater que la Suisse ne produisait pas de masques de protection, bien qu'elle figure parmi les pays les plus riches et qu'elle soit dotée d'un excellent système de santé. A notre avis, il est impératif de produire des masques en Suisse, une telle production ayant pour corollaire supplémentaire positif de créer de nouveaux emplois. Il faut également élaborer une stratégie sur la manière d'augmenter la production de masques de protection en cas d'épidémie.

Les dispositifs de test ont par ailleurs été une denrée rare, en Suisse comme dans le canton. Selon des spécialistes, il n'y avait également pas assez de centres de dépistage. Le canton abrite la capitale fédérale, il compte sur son territoire un hôpital universitaire, qui pratique une médecine de pointe de renommée mondiale, et il est un haut lieu de la technologie médicale. Le canton a mis sur pied en temps utile un drive-in pour effectuer des tests de dépistage de la COVID-19, un fait qui mérite d'être relevé. Cela étant, la carence de dispositifs de test dans le canton lorsque l'épidémie s'est déclarée est un gros point négatif. Apparemment, seul Genève disposait d'un centre de dépistage opérationnel. C'est un fait notoire que la Corée du Sud s'en est bien sortie durant cette crise, recensant un faible nombre de personnes infectées et décédées. Le principal motif à l'origine de ce succès est la densité des tests pratiqués grâce aux 118 centres de dépistage existant en Corée du Sud.

Le canton doit prendre ses responsabilités et, dans une action coordonnée avec la Confédération et les autres cantons, mettre à disposition un nombre suffisant de centres de dépistage et permettre d'activer des centres supplémentaires en cas d'épidémie.

Réponse du Conseil-exécutif

Entre mars et juin 2020, la Suisse a été confrontée à des circonstances exceptionnelles, qui l'ont mise fortement sous pression. L'évolution de l'épidémie à l'extérieur de nos frontières a révélé qu'une surcharge du système de santé était possible même dans les pays les plus développés. Le coronavirus se propageait à une vitesse fulgurante ; l'état des connaissances changeait pratiquement de jour en jour, au fil des expériences engrangées. Dans ce contexte, le Conseil fédéral a rencontré une large approbation en décrétant, à la mi-mars, l'état de « situation extraordinaire ». Cette décision a entraîné la mobilisation de l'organe de conduite cantonal (OCCant). Ce dernier rédigera un rapport sur son intervention, qu'il transmettra au gouvernement pour prise de connaissance.

Le Conseil-exécutif se prononce comme suit sur les différents points de la motion.

Points 1 et 2

Les premières demandes de matériel de protection ont été transmises au canton par les institutions et les professionnels de la santé avant que la Suisse n'enregistre son premier cas de coronavirus. Il apparaissait alors déjà clairement que de nombreux fournisseurs de prestations n'avaient pas suivi les recommandations des plans de pandémie de la Confédération et du canton en ce qui concerne le stockage du matériel de protection. Le canton de Berne a réagi immédiatement en se procurant de grandes quantités d'équipements de protection, qu'il a ensuite mis à la disposition des fournisseurs de prestations au prix d'achat sur le site de commande en ligne créé à cet effet. La Direction de la santé, des affaires sociales et de l'intégration (DSSI) a ensuite demandé aux fournisseurs de prestations de constituer des réserves pour quatre mois dans l'éventualité d'une deuxième vague. Le canton a par ailleurs distribué gratuitement dix millions de masques aux communes. Il dispose encore de réserves pour 40 jours, la Confédération pour 40 jours supplémentaires à titre subsidiaire.

Le Conseil-exécutif n'a jamais envisagé de mettre en place sa propre production de masques : d'une part, il ne serait pas pertinent de mobiliser le savoir-faire nécessaire et de conserver l'infrastructure correspondante en dehors d'une période de pandémie et, d'autre part, le Conseil-exécutif estime qu'il est extrêmement difficile de produire des masques à prix concurrentiel en Suisse. En outre, une production propre ne résout en rien la problématique des éventuelles difficultés d'approvisionnement en matières premières. Le canton de Berne, qui a opté pour une autre solution, planifie actuellement avec un prestataire l'instauration d'un système de stocks à renouveler obligatoirement en continu, ce qui permettrait d'éviter les ruptures de livraisons sur le marché, quelle qu'en soit leur cause.

Pour ces raisons, le Conseil-exécutif propose de rejeter les points 1 et 2.

Point 3

Le canton a réagi tout aussi rapidement pour augmenter les capacités de test : le premier drive-in de dépistage a été mis en service début avril sur le site de BernExpo. L'infrastructure, prévue pour 500 tests par jour, aurait pu être relevée à 1000. A aucun moment de telles valeurs n'ont toutefois été atteintes. Au vu de la baisse de la demande enregistrée à partir du mois de mai et compte tenu du fait que les institutions du système de santé ont eu, dans l'intervalle, suffisamment de temps pour s'adapter à la nouvelle situation et étendre leurs possibilités de dépistage, le drive-in a été mis à l'arrêt fin juin. Les capacités disponibles ont par ailleurs été relevées auprès des fournisseurs de prestations ambulatoires et hospitalières : il ressort des sondages menés que les hôpitaux sont en mesure d'effectuer 5000 tests par semaine, les prestataires du domaine ambulatoire un nombre légèrement inférieur. Au cours des semaines 25 à 40, entre 3200 et 9100 tests ont été réalisés chaque semaine. Face à la hausse récente de la demande, le gouvernement a réactivé le centre de dépistage cantonal le 6 octobre 2020 et s'emploie à développer des capacités en dehors de la ville de Berne. Au surplus, il renvoie à sa réponse à la motion 114-2020 « Des tests de dépistage systématiques devront être effectués en cas de deuxième vague du coronavirus ».

Au vu de ces éléments, le Conseil-exécutif propose d'adopter ce point et de le classer simultanément.

Destinataire

– Grand Conseil